CQP PSGE

Programme Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Sécurité des grands événements

Formation INTRA/INTER

Fiche actualisée le 11/10/2023

Arrêté du 27 juin 2017

Formacode: 42821

Veille réglementaire UFACS

Référent handicap: Vanessa RIO

PUBLIC CONCERNE:

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de prévention et de sécurité événementiel.

OBJECTIF DE LA FORMATION:

Permettre au participant d'acquérir les compétences nécessaires à la aux missions d'agent de prévention et de sécurité événementiel.

FORMATEUR:

>Formateur en prévention sécurité >Modules de formateur à jour >Carte professionnelle

PRE REQUIS :

- >Titre de séjour depuis au moins 5 ans
- >Justifier de son identité (CNI, Passeport, titre de séjour) en cours de validité
- Niveau de langue Français B1 ou équivalent reconnu
- >Autorisation d'entrée en formation délivré par le CNAPS

MODALITE:

- >Présentiel >De 9h à 17h
- >Du Lundi au vendredi >Ouverture du centre 8h30

LIEU DE FORMATION:

MASSY: 12 rue du Saule trapu, 91300

CALAIS: 98 Ter Av. Louis Blériot, 62100

MARSEILLE: 131, chemin Bourrely,

13015 Marseille

METHODE PEDAGOGIQUE:

Démarche : inductive et/ou déductive suivant les parties et les participants.

Méthode : Affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant les parties de la formation abordées et

Outils : mise en situation pratique, échanges, vidéo projection, PCS, plateau technique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS:

12 Participants maximum



Accès PSH *Sauf Agence de Calais

106H ou 15 jours + 7h ou 1 jour examen

PROGRAMME:

- UV 1 14 heures, secourisme,
- UV 2 16 heures, environnement juridique,
- UV 3 14 heures, gestion des conflits,
- UV 4 6 heures, stratégique,

- UV 6 7 heures, modalité d'appréhension
- UV 7 13 heures, Sensibilisation aux Risques terroristes, (dont 3,5 heures de
- UV 8 15 heures, professionnel (dont 25 heures de pratique)
- UV 9 7 heures, Palpation de sécurité et inspection des bagages, (dont 4 heures de pratique)
- UV 12 7 heures, évènementiel spécifique
- UV 13 7 heures, gestion des situations conflictuelles dégradées (dont 4 heures de pratique)

CONDITIONS DE VALIDATION:

- > UV1 = SST : Evaluation selon les critères et fiche INRS
- >70 QCU (Questions à choix unique, 90 secondes/QCU pour répondre)
 - UV 2 = QCU sur 15 questions
 - UV 3 = QCU sur 10 questions
 - UV 4 = QCU sur 5 questions UV 6 = QCU sur 5 questions
 - UV 7 = QCU sur 10 questions
 - UV 8 = QCU sur 10 questions
 - UV 9 = QCU sur 10 questions
 - UV 12 = QCU sur 5 questions

UV 2 à 13 = Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario filtrage et un scénario d'appréhension effectué en équipe avec un APS titulaire de la carte professionnelle APS). Evalué par un jury de 2 à 3 personnes du métier (Un employeur, un salarié)

>Résultats :

Validation par UV si note =/< à 12, Repassage si note =/<8, et notre à <12 Doit refaire la formation de l'UV si note < à 8

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Tables, Chaises, Tableaux blanc, Vidéoprojecteur, Ecrans de projection, plateau technique, armes factice (Beretta, AK47, dague, grenade, fumigène, munitions factices), mannequin adulte/Enfant/Nourrisson, poste de sécurité entièrement équipé, Radios, Salle supérieur à 25 m2, 3 salles de formations.

REFERENT PEDAGOGIQUE:

M SALANON Tony

TARIES:

Groupe 10 pers: 9158€ HT

> Individuel: 1374€ TTC



(Source questionnaire d'évaluation 2021)

Siret: 802 134 429 00041 - APE: 8559A - ADEF 9117090401 - Organisme de formation enregistré sous le n° 11 91 0893891 - Autorisation d'exercer CNAPS N° FOR-091-2028-06-21-20230864695/ APS agrément 52022 - Titre 42019 / PSGE Agrément 12023-1 - Titre 12023